



PORT AUTONOME DE KRIBI

PORT AUTHORITY OF KRIBI

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/PAK/CIPM/2019 DU 23 MAI 2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE GROUPES ELECTROGENES A LA CITE DU PORT ET DANS DEUX CASES DE PASSAGE DU PORT AUTONOME DE KRIBI.

Dans le cadre de l'exécution du projet cité en référence, le Directeur Général du PAK lance une consultation pour la sélection d'une entreprise chargée **de la fourniture, l'installation et la mise en service de groupes électrogènes à la cité du port et dans deux cases de passage du Port Autonome de Kribi**

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de 50 000 000 FCFA TTC.

La participation à cette consultation est ouverte aux Entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine et ayant une expérience avérée dans la réalisation de telles prestations.

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés, au Rez de Chaussée de l'Immeuble Emergence, siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA** dans le Compte spécial CAS- ARMP n° 33598860001 94 à la BICEC.

Le bordereau descriptif et quantitatif de ces équipements accompagné du dossier administratif du soumissionnaire doit être chiffré et déposé au plus tard le **25 JUIN 2019 à 12 heures** sous enveloppe cachetée adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 001/DC/PAK/CIPM/2019 DU 23 MAI 2019 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE DE GROUPES ELECTROGENES A LA CITE DU PORT ET DANS DEUX CASES DE PASSAGE DU PORT AUTONOME DE KRIBI.

Les offres seront remises et dépouillées au plus tard le **25 JUIN 2019, à 13 heures** dans la salle de réunion du PAK sise à l'immeuble EMERGENCE à Kribi par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi.

Les offres devront être chiffrées hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission signé, daté et timbré. *f*

**Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi,
Autorité Contractante**

Ampliations :

- PCA/PAK
- P/CIPM
- SOPECAM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE



Patrice Melom